

Groupe de rédaction d'experts spécialisés sur les enfants et l'environnement numérique (CAHENF-IT)¹

Rôle

Conformément à la Résolution CM/Res(2011)24, le groupe de rédaction d'experts spécialisés sur les enfants et l'environnement numérique (CAHENF-IT) est constitué pour aider le Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF) dans sa mission d'élaboration de lignes directrices détaillées à l'intention des Etats membres pour permettre, protéger et favoriser l'accès des enfants à leurs droits sur internet en toute sécurité.

Composition

Le groupe de rédaction d'experts spécialisés sur les enfants et l'environnement numérique réunit des membres du Comité de sept Etats membres², ayant une connaissance approfondie des législations, des politiques et des pratiques relatives aux droits de l'enfant ainsi des compétences avérées dans le domaine des politiques relatives aux TIC au niveau national et/ou international.

Le budget du Conseil de l'Europe prendra en charge les frais de voyage et de séjour de maximum 7 experts pour chaque réunion de travail en 2016-2017³.

Les participants, tel que prévu dans le mandat du CAHENF, ainsi que les observateurs ayant une expertise établie dans ce domaine peuvent également envoyer 1 représentant aux réunions du groupe de rédaction, avec un rôle consultatif, et à leurs frais.

Tâches spécifiques

Le groupe de rédaction facilite la tâche du CAHENF et la mise en œuvre de la Stratégie sur les droits de l'enfant (2016-2021) :

- a) en élaborant des projets d'éléments de lignes directrices détaillées à l'intention des Etats membres pour permettre, protéger et favoriser l'accès des enfants à leurs droits sur internet en toute sécurité et en les soumettant à l'examen du CAHENF en vue de l'adoption d'un texte définitif d'ici à la fin de 2017 ;
- b) en recensant les questions à traiter dans les lignes directrices susmentionnées et en les hiérarchisant ;
- c) en proposant au CAHENF, pour l'assister dans son travail, d'organiser des auditions ou des consultations avec les parties prenantes concernées (dont des enfants) et/ou des échanges de vues sur des points particuliers relatifs aux TIC et aux droits de l'enfant;
- d) en rendant périodiquement compte au CAHENF des progrès réalisés ;
- e) en soumettant au CAHENF toutes les questions importantes qui se posent dans le cadre du processus de rédaction, en vue d'en examiner les conséquences du point de vue de l'action et si possible en proposant des solutions.

¹ Tel qu'adopté par le Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (Strasbourg, 28-29 septembre 2016)

² Allemagne, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Italie, Norvège, Portugal.

³ La participation des experts a été confirmée suivant un processus sélectif dirigé par la Présidence et le secrétariat, sur la base des nominations reçues des membres du CAHENF. Le processus a veillé à ce que les experts sélectionnés aient une expertise établie dans les domaines pertinents, dans le respect d'une répartition géographique et d'une représentation des sexes équilibrées.

Méthodes de travail

Le groupe de rédaction tiendra deux réunions de travail à Strasbourg en 2016-2017. Il s'acquittera aussi de ses fonctions et de ses responsabilités en ligne entre les réunions. Il sera épaulé par le secrétariat du CAHENF. Il pourra avoir recours à des consultants pour ce qui est des aspects spécialisés relatifs aux enfants et aux TIC, par l'intermédiaire du secrétariat, et dans les limites des crédits budgétaires.

Les discussions menées au sein du groupe lors du processus de rédaction devraient orienter les décisions du CAHENF pour ce qui est des aspects fondamentaux couverts par les lignes directrices. Il sera demandé au CAHENF d'apporter des contributions de fond et de formuler des observations par voie électronique entre les réunions et aux stades appropriés pour permettre au groupe de travail de présenter d'ici à 2017 une proposition de texte tenant compte des points de vue des membres. Le CAHENF se prononcera en dernier ressort sur toute modification de fond du projet de texte de lignes directrices soumis par le groupe de rédaction.